

N O T I C E

C A R C I N O L O G I Q U E,

P A R

J. A. Herklots.

Il n'y a pas longtemps encore que, profitant de l'obligeance de M. le professeur VAN BENEDEN, je passai en revue quelques parties du Musée intéressant que l'Université de Louvain doit à ses soins et à son zèle infatigable. Il me fut permis de prendre toutes les notes, que je croyais pouvoir servir à mes études, avec une libéralité qu'on rencontre souvent, mais qui n'en a pas moins de titres à mes remerciements sincères. Je ne crois pouvoir mieux la reconnaître qu'en faisant profiter la science des observations que j'ai été mis à même de faire. Pour le moment je donnerai la description de deux espèces de Crustacés, qui m'ont paru nouvelles.

C'est en premier lieu le magnifique crabe de l'Amérique, représenté sur la planche fig. I. Appartenant au genre *Hepatus* de LATREILLE, établi dans le Règne animal de CUVIER, il présente la carapace des Cancroides, les organes masticateurs des Leucosiens et la conformation des mains propre aux Calappes, liant entr'elles ces formes différentes.

Il a deux congénères: le *Hepatus fasciatus* de LATREILLE, *Hist. nat. des Crust.* V. p. 988, *Calappa angustata* de FABRICIUS, figuré par HERBST, pl. 38. fig. 2, par DESMAREST, *Consid. génér.*, pl. 9. fig. 2, et dernièrement par M. MILNE EDWARDS dans l'édition illustrée du Règne animal, pl. 15, fig. 2. et le *Hepatus chiliensis* de MILNE EDWARDS, *Hist. nat. d. Cr.* II. p. 117, qui a été figuré dans les Crustacés du Voyage d'ORBIGNY, pl. 14.

Pour la description spécifique de notre nouvelle espèce je la comparerai avec les espèces connues, en entrant dans tous les détails nécessaires pour bien les distinguer entr'elles.

La carapace est plus bombée que dans les autres espèces; elle l'est le moins dans le Hépate fascié, un peu plus seulement dans le Hépate chilien. Elle est entièrement lisse et ne porte aucun vestige des granulations qu'on voit dans les deux autres. Les bords latéro-antérieurs sont dentelés et crenelés comme dans le Hép. fascié, mais plus fortement et plus grossièrement. Ils ne sont aucunement dilatés dans notre espèce, un peu, mais d'une venue, dans le Hép. fascié, fortement dilatés, minces et recourbés dans le Hép. chilien, où ils sont faiblement entaillés et crenelés. C'est probablement par un lapsus calami que M. EDWARDS dit de cette espèce, qu'elle a les bords dentelés, sans être crenelés. Les bords latéro-postérieurs, qui sont plus régulièrement granulés dans le Hép. chilien, sont grossièrement tuberculés dans la

nouvelle espèce comme dans le Hép. fascié. La ligne qui les joint sur la région intestinale est moins prononcée que dans les deux autres espèces.

Le bord antérieur du front (fig. 1 a) est gros, obtus et pourvu de granules comme dans le Hép. fascié; la ligne qui descend de l'angle orbital externe, fortement granulée dans le Hép. chilien, est moins prononcée que dans les deux autres. Les orbites, entières dans ceux-ci, sont distinctement crenelées. Les pattes machoires extérieures ont le second article triangulaire comme dans les autres espèces, mais l'hypoténuse du triangle est droite, et l'apex, tronqué obliquement, est comme creusé en gouttière, les bords se relevant un peu. Les granules qui le couvrent sont bien prononcées et mieux isolées.

La première paire de pattes (fig. 1 b) est forte mais courte dans l'individu que j'ai vu. En général elle présente les caractères des autres espèces, mais les deux séries de granules qui ornent le carpe, ainsi que les quatre rangées qu'on trouve sur la main, sont plus fortement accusées et mieux développées que dans les autres. Dans la crête que portent les mains, les dents sont aussi plus prononcées. Le caractère distinctif consiste dans la relation de la largeur à la hauteur; proportionnellement les mains sont plus courtes et plus ramassées, que dans le Hép. fascié; elles sont très longues dans le Hép. chilien. Les autres pattes n'offrent rien de remarquable.

La couleur est le jaune quelque peu verdâtre, qui est aussi le fond de la coloration dans les autres espèces. La couleur brun-rouge qui est distribuée par points sur le Hép. fascié, par veines, comme celles du marbre, quoique plus régulières, sur le Hép. chilien (au lieu d'être rouge uniforme, comme dit M. EDWARDS, qui se contredit par sa figure exacte publiée plus tard), est distribuée sur notre espèce sous forme d'anneaux tranchés à l'extérieur, fondus vers le centre, comme seraient de grosses gouttes séchées tantôt confluentes, tantôt isolées. La figure montre mieux leur disposition que je ne pourrais l'indiquer. Les pattes chélicères ont sur le carpe à l'extérieur trois taches tout à fait brunes, une tache longitudinale en dedans vers l'extrémité, une petite tache sur la main à l'extrémité postérieure de la crête, une autre en dedans un peu avant celle-ci. Sur les autres pattes on voit sur l'angle supérieur des bandes brunes formées de deux taches latérales réunies, ou bien des gouttes isolées, deux sur le fémur, une sur la base du tibia, une qui est commune à l'extrémité de celui-ci et à la base du tarse; mais il faut observer que ces taches ne sont pas mêmes conformes dans les pattes correspondantes.

L'abdomen (fig. 1 c) est de six articles, assez dilaté et se termine en pointe.

La longueur de la carapace est de 0,051^m — la largeur de 0,073^m.

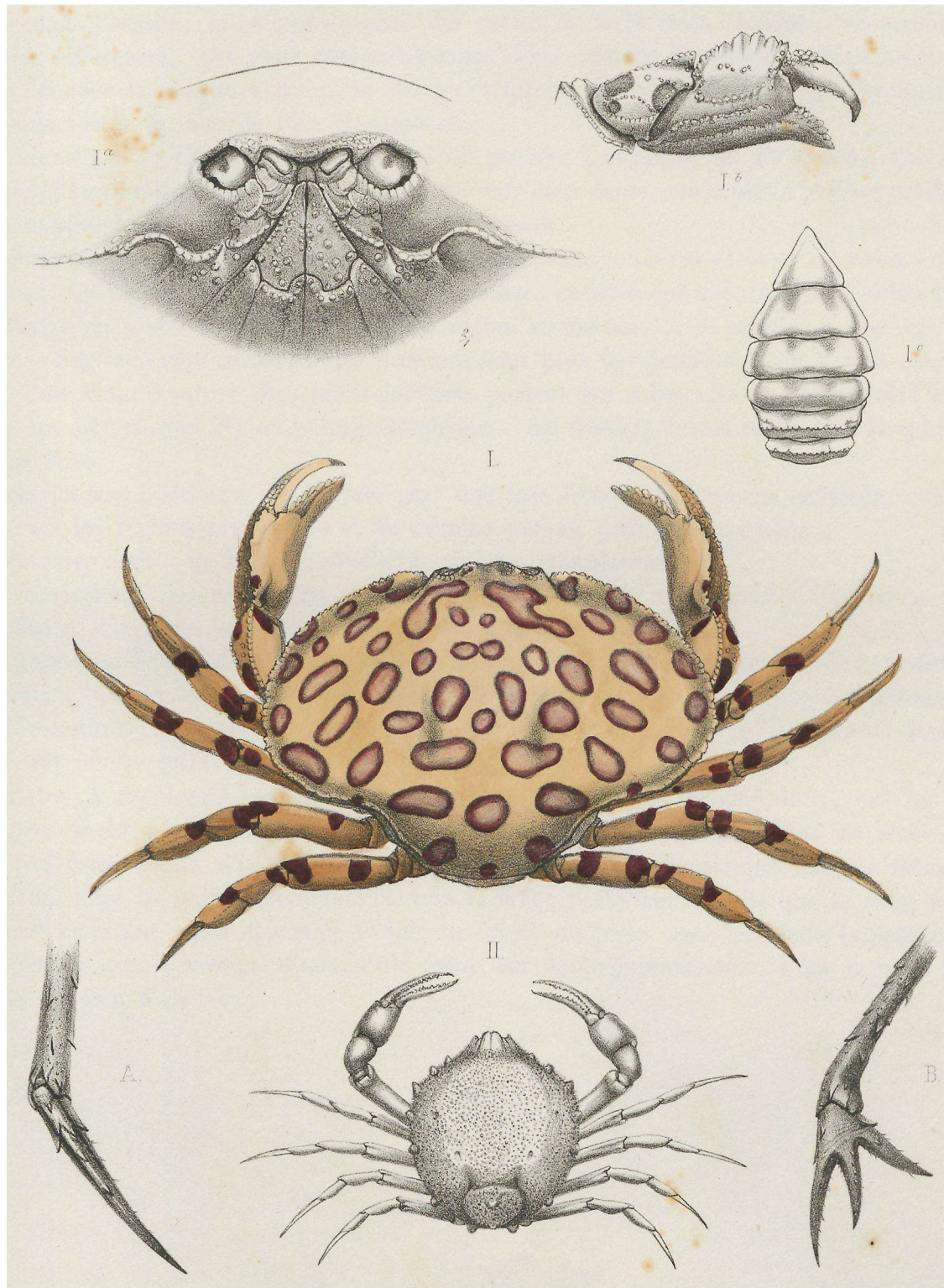
Voilà les principaux caractères qui distinguent assez notre espèce des deux autres, bien réellement différentes entr'elles, pour l'inscrire au catalogue des espèces. En la nommant HEPATUS VANBENEDENII je désire montrer au Professeur de Louvain ma reconnaissance pour les bontés, qu'il a eues pour moi, que j'apprécie d'autant plus que j'y avais moins de titres.

L'autre espèce (fig. 2) appartient à la tribu des Leucosiens et me paraît s'approcher du genre *Ilia* de LEACH. Quoiqu'elle devra peut-être se placer dans une nouvelle coupe générique je n'ose me prononcer sur ce sujet, les organes mandibulaires et l'abdomen manquant.

Examinons les caractères que nous présente l'individu.

La carapace est extrêmement bombée et le front s'avance un peu plus que dans l'*Ilia nucleus*; il est bilobé et s'avance au devant de l'épistome. Le bord orbitaire supérieur présente deux fentes. Les fossettes antennaires sont obliquement ascendantes. Le cadre buccal est triangulaire et séparé des régions ptérygostomiennes par un bord saillant.

Les pattes antérieures sont courtes et n'ont qu'une fois et demie la longueur du corps; la main est courte, grosse et ne se rétrécit pas vers l'extrémité de la pince, mais elle est courbée sur son axe, de façon que la direction de son articulation carpienne est toute différente de celle de la pince. Celle-ci, un peu plus longue que la main, est grêle et armée de petites dents coniques et très pointues, séparées de distance en distance par une dent semblable, mais



I. HEPATUS VANDENENDENI, *n.sp.*

II. ILIA MARIANNAE, *n.sp.*

A & B. Larve de LITHODES ARCTICA, *Leach*

plus forte. Les pattes suivantes sont cylindriques et médiocres; celles de la seconde paire sont aussi longues que la carapace; enfin le tarse est styliforme et cylindrique.

Ce sont bien là la plupart des caractères du genre *Ilia* et je n'hésiterais pas à y réunir définitivement l'espèce, si la conformation des pattes et de la main surtout, ne semblait indiquer des différences, que nous admettons aujourd'hui comme génériques. Mais comme je ne saurais donner la diagnose complète du genre qu'elle devrait constituer, je l'indiquerai provisoirement sous le nom de *ILIA MARIANNAE*.

Les caractères spécifiques la rapprochent du premier groupe de M. EDWARDS, qui offre sur la région intestinale au dessus du bord postérieur deux dents, sur la partie postérieure de chaque région branchiale une dent conique dirigée en arrière.

La carapace est entièrement couverte de granulations miliaires et assez espacées. Le front est lisse. La région cardiaque est relevée en bosse, entièrement entourée d'un sillon lisse, qui se prolonge en avant des deux côtés de la région stomachale et se termine par un léger renforcement. Sur la région cardiaque les granules sont plus développées et on y voit deux tubercules, l'un avant l'autre. Les bords latéraux portent six tubercules de chaque côté et il s'en trouve un sur chaque région ptérygostomienne. Au dessous de ces tubercules la granulation est plus forte.

De la fissure inférieure de l'orbite part une raie lisse et légèrement enfoncée, qui se prolonge vers les régions branchiales et se termine par un petit renforcement.

Le premier article de la patte chélifère est sans granulation.

Les dimensions sont de 0,032^m en longueur et de 0,028^m en largeur. L'individu provient de la Chine. Ces deux espèces font partie du Musée de Louvain.

J'ai joint aux figures de ces deux espèces la figure d'une patte monstrueuse de *Lithodes arctica* de LAMARCK, qui se trouve dans la collection de la société *Natura Artis Magistra* d'Amsterdam. Les difformités n'étant pas fréquentes parmi les Crustacés, j'ai cru qu'il y aurait quelque intérêt à reproduire celle-ci.

La figure A représente le tarse de la seconde paire de pattes du côté droit, qui est normal. La figure B le tarse difforme du côté gauche. Il est élargi en forme de main et terminé par trois doigts d'inégale grandeur qui ne sont pas développés dans le même plan, l'ongle du doigt de milieu étant tourné vers le doigt postérieur, tandis que le doigt antérieur se tourne en avant. Les épines de l'angle supérieur du tarse manquent dans la patte difforme; on ne trouve que le vestige d'une seule épine sur le doigt antérieur. Pour le reste l'animal ne présente rien d'anormal.

